



Pays partenaires d'Amérique latine et d'Asie (ALA)

En 2008, la BEI a prêté 469 millions d'EUR en Amérique latine et en Asie, contre 925 millions d'EUR en 2007.

Le mandat ALA actuellement en vigueur

En Amérique latine et en Asie, l'activité de prêt de la BEI est régie par les mandats que lui confie l'Union européenne (UE). En vertu du mandat actuel, qui couvre la période 2007-2013, la BEI est autorisée à accorder des prêts à concurrence de 3,8 milliards d'EUR, assortis d'une garantie de l'Union européenne, pour les opérations menées dans les pays partenaires de la région ALA. Il s'agit d'une augmentation sensible – 53 % – par rapport au mandat relatif à la période 2000-2006. Ce mandat est subdivisé en deux enveloppes indicatives, l'une de 2,8 milliards d'EUR au maximum pour l'Amérique latine et l'autre de 1 milliard d'EUR au maximum pour l'Asie.

Les activités de la Banque dans la région ALA accompagnent la stratégie de coopération de l'UE dans ces régions. D'un point de vue sectoriel, les objectifs de la BEI dans ses opérations de prêt en Amérique latine et en Asie ont été élargis par rapport aux mandats précédents : la Banque ciblera la protection de l'environnement (y compris l'atténuation des changements climatiques) et les projets qui contribuent à la sûreté de l'approvisionnement énergétique de l'UE. Les opérations de la BEI continueront en outre de soutenir la présence de l'UE sur ces continents par le biais d'investissements étrangers directs et de transferts de technologies et de savoir-faire.

Activité en 2008

En 2008, les opérations de prêt de la BEI en faveur de projets situés en Amérique latine et en Asie ont totalisé 469 millions d'EUR, dont 319 millions d'EUR pour trois projets en Amérique latine (Brésil, Mexique et Paraguay) et 150 millions d'EUR pour un projet en Asie (Inde).

En Amérique latine, la BEI a signé :

- un prêt de 200 millions d'EUR pour l'extension et la modernisation d'un réseau de télécommunications numériques au Brésil. Ce projet donnera lieu à un transfert de savoir-faire technologique d'une entreprise européenne, Telecom Italia Spa, vers l'Amérique latine ;
- un prêt de 69 millions d'EUR pour un projet d'extension d'un réseau GSM au Paraguay dans lequel intervient une filiale de Millicom (une société basée au Luxembourg), à l'appui de la décision prise par l'emprunteur de passer de la technologie analogique à la technologie GSM et d'accroître la couverture démographique de son réseau ;

Ces deux projets contribueront au développement économique du Brésil et du Paraguay, dans la mesure où l'efficacité des outils de communication joue un rôle essentiel pour favoriser le développement des activités économiques et commerciales ;

- un prêt de 50 millions d'EUR, qui servira à financer en partie, par l'intermédiaire de Bancomext, des projets d'infrastructure de petite et moyenne dimension réalisés au Mexique, dans le secteur de l'environnement, par des entrepreneurs des secteurs privé et public. Ce prêt est conforme à la politique et à la stratégie de l'UE en matière de gestion durable de l'environnement, et en particulier d'atténuation des changements climatiques. La politique définie par l'UE en la matière préconise de trouver de nouveaux outils pour renforcer la participation des pays en développement aux initiatives

mondiales de lutte contre les changements climatiques. Par ailleurs, une part importante des technologies utilisées dans ce type de projet devrait venir de l'UE ; ces opérations constituent donc un moyen de financer des transferts de technologie et de savoir-faire de l'Europe vers le Mexique, répondant ainsi à un autre objectif de prêt assigné à ce mandat.

En Asie, la BEI a accordé un prêt de 150 millions d'EUR à Exim Bank of India pour financer des investissements contribuant, soit à l'atténuation des changements climatiques, dans le cadre de projets dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, soit au renforcement de la présence de l'UE en Inde, à l'aide d'investissements directs ou de transferts de technologies et de savoir-faire venant d'Europe.

En 2007, le volume des prêts de la BEI à la région ALA s'était élevé à 925 millions d'EUR, un chiffre qui s'explique dans une large mesure par la signature d'un prêt-cadre de 500 millions d'EUR à la Chine, conçu pour financer, au sein des secteur énergétique et industriel, des projets d'investissement contribuant à éviter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre ou d'autres polluants. Il convient de noter que les premières affectations au titre de ce prêt-cadre, qui portent sur deux programmes de boisement et la construction de quatre parcs éoliens, ont été approuvées en 2008.

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI www.bei.org.

Contacts pour la presse :

Bureau de presse, presse@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 21000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 61000.

Questions générales :

Infodesk de la BEI, info@bei.org ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000